Voyons, à cet égard, ce qui se pratique ici. Mais, pour plus grande clarté, il faut exposer séparément la situation des vieilles provinces et celle de la région des prairies du Manitoba et du Nord-Ouest.

A tous les points importants d'entrée du bétail, il existe des stations de quarantaine régulières sous la charge d'officiers-vétérinaires; et les communications par chemins de fer, par eau ou par routes terrestres ordinaires, dans les anciennes provinces, entre les Etats-Unis et le Canada, lorsqu'il n'y a point de stations de quarantaines proprement dites, sont placées sous la surveillance des officiers de douane, à qui l'on commet le soin d'exécuter le règlement quarantenaire. La fidélité avec laquelle ils remplissent cette fonction ne saurait être mise en doute.

Il n'existe pas d'autres facilités, pour introduire du bétail, que ces voies ordinaires de communication.

A l'égard de la région des prairies, c'est-à-dire du Manitoba et du Nord-Ouest, il n'est point possible d'y amener des bestiaux, si ce n'est par les routes ordinaires; et celles-ci sont surveillées avec tant de soin que les entrées clandestines seraient extrêmement difficiles, ou plutôt elles sont impossibles. Les officiers-vétérinaires aux quarantaines ont l'assistance de la police à cheval, force semi-militaire très effective, et celle des officiers des douanes.

Il n'y a aucune raison de croire que la contrebande du bétail se pratique des Etats-Unis en Canada, ou qu'elle échappe à l'attention. Il est certain, au contraire, que la santé du bétail canadien ne court pas de risque de ce côté. Et en ce qui concerne plus particulièrement le Nord-Ouest, il serait tout simplement impossible d'y amener un animal atteint de pneumonie par des marches de plusieurs centaines de milles à travers la Prairie. De ce côté-là non plus, nul danger à craindre.

Toute maladie contagieuse est encore inconnue dans l'Ouest, sur le littoral du Pacifique; et l'on ne pourrait point faire venir d'animaux, par les montagnes Rocheuses jusque dans les Prairies, pour les expédier de là aux ports atlantiques, même s'il y avait sur la route à suivre des approvisionnements, qui, au surplus, font défaut.

Le Board pense que le gouvernement canadien pourrait faire davantage pour la constatation de l'état sanitaire du bétail en Canada.

"La maladie (la pleuro-pneumonie contagieuse) est, dit-il, réputée des plus difficiles à découvrir dans l'animal vivant, à cause de la longue durée de la période d'incubation; aussi l'abattage de l'animal suspect et l'examen de ses poumons par des experts au fait des caractéristiques propres à cette affection, sont-ils le moyen le plus sûr de s'assurer de son existence dans une localité."

Et plus loin le Board déclare :

"Le gouvernement canadien se serait procuré de précieux indices s'il eût pris les mesures nécessaires pour faire abattre tous les animaux rejetés par ses officiers, pendant la présente saison, comme impropres pour l'embarquement, et en faire examiner les poumons; et au cas où, comme il a été dit, tels de ces animaux auraient été expédiés des mêmes localités que d'autres bêtes à cornes transportées par le Lake Winnipeg, les résultats pouvaient avoir une grande importance."

Les annexes ci-après contiennent un rapport (pièce J) du professeur McEachran, au sujet des quelques animaux dont l'embarquement avait été retardé; M. McEachran donne les raisons de ces retardements. Dans aucun cas, il n'y avait lieu de prati-